

LA QUESTION D'HIER

L'acquittement et l'indemnisation des dirigeants de Swissair vous choquent-ils?



«Pas seulement choqué... écœuré»

François Kybourg /Marin-Epagnier

La décision du tribunal de district semble très partielle et j'ai le sentiment que la justice helvétique devient de plus en plus hasardeuse. Ceci est très dommageable pour l'image de la Suisse.

Alain Bregnard /Bonfol

L'incompétence et la nullité sont un droit en Suisse... On peut appeler cela le droit à «pas de bol /pas de chance /oups»... pfffffffff... On a le droit d'être mauvais dirigeant, mauvais juge, mauvais fonctionnaire. Par contre, les citoyens/nes de base, eux, n'ont jamais droit à l'erreur! (Reste à voir sur le plan civil, si la justice aura un soupçon de clairvoyance).

Marianne Fluhmann /Belprahon

A chacun ses voyous et sa racaille. Mais qui donc nous

en débarrassera? Pöövre Suisse, une fois de plus la risée de l'Europe.

Julien Jeanrenaud /Valangin

Scandaleux! Il y a de quoi devenir fou, tous ces employés mis à la porte pour des motifs financiers, pour une débâcle dans laquelle ils étaient victimes et voir maintenant que les dirigeants de cette même période se voient remettre des centaines de milliers de francs! Si on peut encore se permettre de jeter par les fenêtres un tel paquet de fric, faisons en sorte que cet argent finisse dans les bonnes poches!

Daniel Pasqualetto /Sorviller

Ainsi, les riches escrocs deviennent encore plus riches et les pauvres honnêtes deviennent encore plus pauvres. Mais les pauvres



GROUNDING Jour noir pour Swissair, le 2 octobre 2001, l'impensable se produit. Tous les avions de la compagnie nationale restent cloués au sol faute de liquidités.

(KEYSTONE)

escrocs ne deviennent pas plus riches et les riches honnêtes pas plus pauvres.

Louis Amos /Villeneuve d'Amont (FR)

Or donc, tous les accusés de la débâcle du siècle sont innocentés, bravo! Se taper l'équivalent de cinquante ou cent fois le salaire d'un ouvrier et n'avoir aucune responsabilité alors là, il faut être fort, très fort. Notre société accepte ça comme elle a accepté les milliards versés par un grand argentier à une débâcle déjà fumante. Qui a profité de cette manne? Est-ce les mêmes qui à ce jour peuvent se dorner la pilule au soleil avec, en prime, des indemnités équivalentes à trente années de mon AVS?

M. Turel /Neuchâtel

C'est un citoyen outré qui vous fait ce message. Contrairement à ce que certains politiciens déclarent, ce n'est pas une surprise mais un scandale que l'acquittement des dirigeants de Swissair. Ne parlons pas de l'indemnisation, il n'y pas de mot publiable pour la qualifier. Je trouve tout

simplement aberrant que l'on fasse ou laisse perdre des milliards (nos milliards) et que personne ne soit responsable. A-t-on réalisé que des milliers de petits actionnaires ont perdu la presque totalité de leurs économies et que ceux qui en sont responsables touchent encore quelques millions. Non, c'est tout simplement scandaleux et on se paie la tête des contribuables qui eux sont toujours déclarés responsables.

J'ose espérer que votre rédaction sera inondée de commentaires afin que nos politiques réalisent et que si un jour les Suisses sortent leurs fusils... il ne faudra pas qu'ils s'en étonnent! Enfin, on fait le saut avant le lièvre puisque les fusils et munitions resteront à l'arsenal.

Gérard Doyon /Perrefitte

Je suis choqué et scandalisé par ces acquittements et surtout par les indemnisations des dirigeants. Dans la vie de tous les jours, le citoyen qui commet une erreur, même involontaire, passe à la caisse (circulation routière, etc). Tout en admettant que ces

personnes aient eu la chance d'être acquittées, les indemnisations qui leur sont attribuées sont proprement scandaleuses, même si c'est la loi qui le prescrit.

Nicla Macchi /La Chaux-de-Fonds

L'injustice ne date pas d'aujourd'hui. La Fontaine avait raison: selon que vous soyez riche ou pauvre, la justice vous rend blanc ou noir!... Non seulement je suis choquée mais franchement écœurée. Non tant par l'acquittement, mais par les sommes d'indemnisation qui leur sont octroyées, au détriment bien entendu du contribuable. Il est inquiétant que la justice et que certains managers de haut niveau manquent si totalement de discernement et de déontologie. Je définirais les dirigeants de Swissair en question comme des mythomanes mystificateurs, archétypes à bannir d'une société dite civilisée.

Mauro Nanini /Cressier

Oui je suis choqué car en tant qu'employé, si je fais une erreur même de cent fois

inférieure à celle jugée, je me retrouve à la porte sans qu'une indemnité me soit versée par mon employeur. Que dois-je enseigner à mon fils? Soit manager, signe un contrat avec un parachute doré, fais couler une entreprise; et si tu finis au tribunal tu recevras, en plus, une indemnisation!? Ce jugement est un blanc-seing à ce genre d'attitude!

Pascal Bailly /Bienne

Que pouvait-on attendre de plus d'une justice aux ordres du vieux grand parti? Mais le pire, c'est que tous ces beaux personnages, considérés comme incompetents dans l'affaire Swissair, ont tous retrouvé – à l'exception d'un seul – des postes à responsabilités. Moralité, en Suisse, la compétence ne joue aucun rôle pour obtenir les meilleures places, il suffit d'être du bon parti... Devinez lequel!

Blaise Courvoisier /La Chaux-de-Fonds

Cette décision est inadmissible pour les citoyens/nes qui vont y voir un bel exemple de l'impunité des classes dirigeantes. J'espère que notre exécutif cantonal va faire recours contre cette décision. J'espère surtout que cela va enfin servir de leçon aux dirigeants de notre Confédération pour éviter à l'avenir de chercher à sauver des fruits pourris...

Règles du jeu

- **Signatures** Sauf à titre exceptionnel, les textes anonymes ne seront pas publiés. Merci d'indiquer vos nom, prénom et lieu de domicile pour vos commentaires envoyés par internet, SMS et mail.
- **Derniers délais** Les votes ferment à 17h (sauf durant les week-ends et jours fériés). Merci aussi de respecter ce délai pour l'envoi de vos messages par e-mail, internet et SMS.

LA QUESTION DU JOUR

Regarderez-vous l'Euro 2008 sur grand écran plutôt qu'à la télévision?

VOTEZ par SMS (envoyez «ARCOUI» ou «ARCNON» au numéro 939) ou sur nos sites internet (www.lexpress.ch ou www.limpartial.ch).

RÉAGISSEZ par mail (forum@lexpress.ch ou forum@limpartial.ch), par SMS (envoyez «ARC votre message, signature» au numéro 939) ou sur nos sites. Fr. 0.50 par SMS